

Allianz Global Small Cap Equity - PT (H-EUR) - EUR

Fonds d'actions de sociétés de petite capitalisation internationales

Allianz 
Global Investors

Objectif d'investissement

Le Fonds cible les actions de sociétés internationales dont la capitalisation boursière ne dépasse pas 130 % de la capitalisation de l'action la plus importante de l'indice MSCI World Global Small Cap. Son objectif d'investissement vise la croissance du capital sur le long terme.

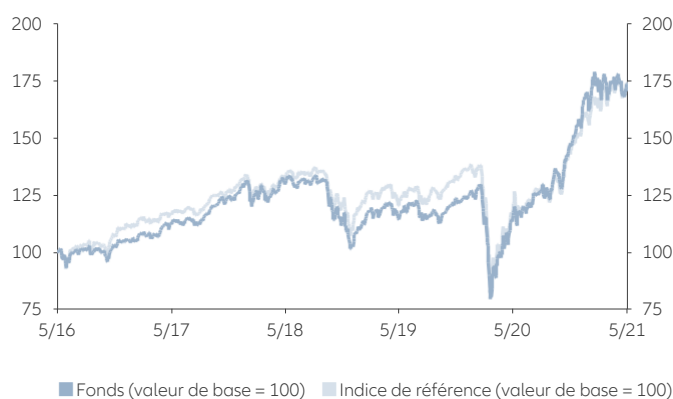


Gérant

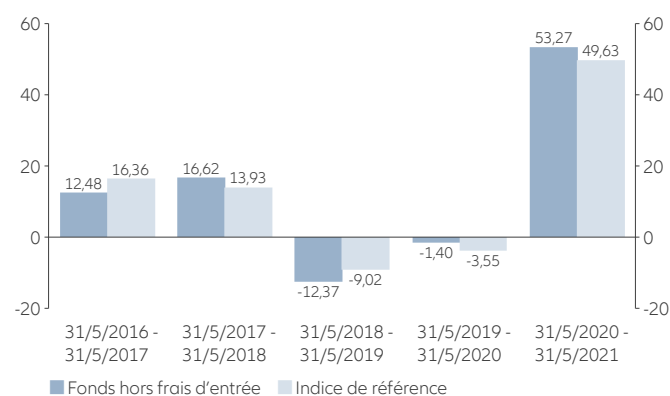
Andrew Neville
(depuis 18/6/2013)

Performance

sur 5 ans ¹



Performance annuelle (%) ¹



Historique de performance (%) ¹

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	11,20	-1,64	2,06	17,65	53,27	32,43	9,81	73,71	11,68	100,97	9,47	0,92	20,64	-18,07	19,71	26,25
Indice de réf.	14,57	0,34	6,62	21,70	49,63	31,30	9,50	74,06	11,72	110,57	10,14	12,83	17,06	-14,34	23,11	11,61

Le fonds en bref

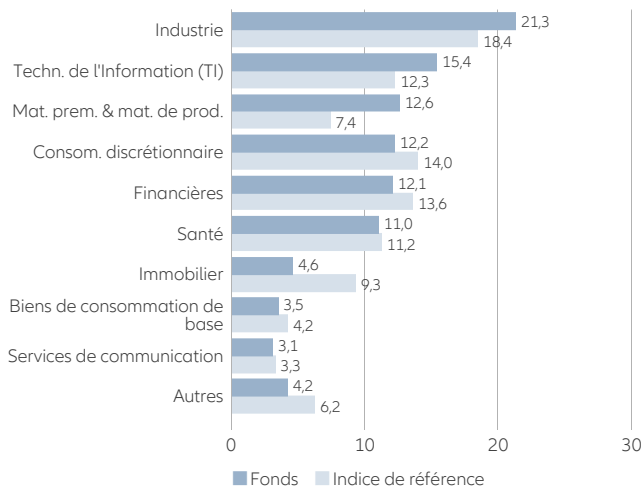
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU0962745567 / A1W 37T
Indice de référence	MSCI World Small Cap Total Return Net (hedged into EUR)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors GmbH, succursale au RU
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	13/9/2013
Actifs sous gestion	233,03 millions EUR
Actifs nets de la part	0,11 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Capitalisation des revenus au 31/12/2017	0,903 EUR
Montant min. d'investissement (VP)	3 000 000 EUR
Autorisation de commercialisation	AT, CH, CZ, DE, DK, FI, FR, GB, HK, LU, MO, NL, NO, SE, SG

Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Alpha (%)	0,31	-0,04
Beta	0,95	0,96
Coefficient de corrélation	0,96	0,96
Ratio d'information	0,05	-0,01
Ratio de Sharpe ²	0,48	0,69
Ratio de Treynor	10,71	12,57
Tracking error (%)	5,85	5,02
Volatilité (%) ³	21,49	17,45
Composante active (%) ⁴		94,25
Rendement sur dividendes (%) ⁵		1,20

Structure du fonds ⁶

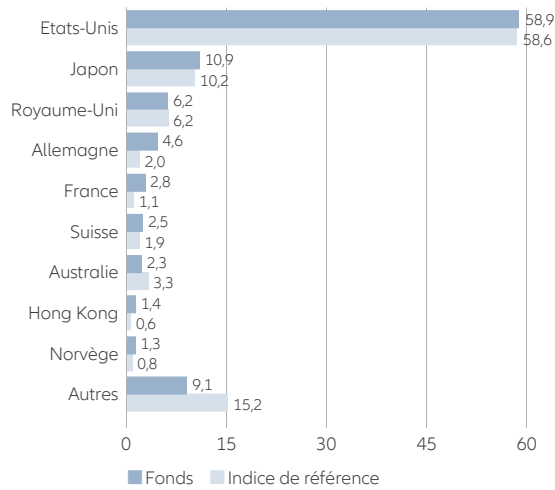
par secteur en %



10 principales lignes du fonds (%)

TENET HEALTHCARE CORP	1,63
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	1,53
CAMPING WORLD HOLDINGS INC-A	1,52
ITT INC	1,45
SUMMIT MATERIALS INC -CL A	1,43
MSC INDUSTRIAL DIRECT CO-A	1,42
ICF INTERNATIONAL INC	1,42
API GROUP CORP	1,37
GRAPHIC PACKAGING HOLDING CO	1,34
MATERION CORP	1,33
Total	14,44

par pays/répartition géographique en %



Structure des coûts

Frais d'entrée en % ⁷	actuellement 0,00 (max. 2,00)
Commission forfaitaire en % p.a. ⁷	1,08
TFE en % ⁸	1,13

Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	AGSCPTE LX
Code Reuters	ALLIANZGI01

Opportunités

- + Perspectives de rendement élevé des actions sur le long terme
- + Les petites/moyennes capitalisations surperforment lors de certaines phases
- + Possibilité de gains de change concernant les catégories d'actions non couvertes
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels
- + Possibilité de rendements supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active

Risques

- Volatilité élevée des actions, possibilité de pertes. La volatilité des parts du Fonds peut augmenter fortement.
- Sous-performance des petites/moyennes capitalisations lors de certaines phases
- Possibilité de pertes de change concernant les catégories d'actions non couvertes
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels
- Aucune garantie que l'analyse des titres individuels et la gestion active permettent d'obtenir les résultats escomptés

- 1) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
- 2) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 3) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 4) Mesure de la proportion des actifs du fonds n'étant pas investis conformément à l'indice de référence.
- 5) Le rendement sur dividendes correspond au dividende escompté divisé par le cours actuel des actions, exprimé en pourcentage. (eDiv/cours des actions) où : eDiv = le produit du dernier paiement de dividende et le nombre de paiements de dividendes attendus par an (par ex. le dividende attendu pour une action avec paiement trimestriel de dividende correspond au dividende du dernier trimestre multiplié par quatre). Le rendement sur dividendes dépend aussi bien du montant des dividendes que du cours actuel des actions, ces deux variables de référence pouvant être soumises en permanence à des changements. Le rendement sur dividendes est seulement une photographie instantanée basée sur le montant actuel des dividendes et le cours actuel des actions ; **il n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'actions.**
- 6) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 7) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
- 8) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Allianz Global Small Cap Equity est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans une devise différente de la devise de base peut être soumise à une volatilité fortement accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le

jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au www.allianzgi-regulatory.eu ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.